



# DOSSIER

*Le Département aux côtés des Réunionnais*



4<sup>e</sup> édition des  
collèges en musique

# le Conseil Départemental

FÊTE LA MUSIQUE

## NOTES

La Fête de la Musique a été créée en 1982 par le ministère de la Culture.

« Faites de la musique, Fête de la Musique », la formule est devenue mot d'ordre. Cette mobilisation des musiciens professionnels et amateurs, cette attention nouvelle portée à tous les genres musicaux, devenaient ainsi, à travers la réussite immédiate d'une manifestation populaire et largement spontanée, la traduction d'une politique qui entendait accorder leur place aux pratiques amateur ainsi qu'au rock, au jazz, à la chanson et aux musiques traditionnelles, aux côtés des musiques dites sérieuses ou savantes. La gratuité des concerts, le soutien de la Sacem, le relais des médias, l'appui des Collectivités territoriales font aujourd'hui de cette fête populaire une des grandes manifestations culturelles françaises et en près de quinze ans, elle a été reprise dans plus de cent pays, sur les cinq continents.

Phénomène de société, la Fête de la musique est porteuse de nouvelles tendances musicales et favorise la démocratisation de l'accès aux pratiques artistiques et culturelles.

Après le succès des éditions

précédentes et l'effervescence originale, créative et festive qui s'en est dégagée, le Conseil Départemental, à travers **les Directions de l'Éducation et de la Culture**, organise pour la 34<sup>e</sup> édition de Fête de la Musique, deux opérations phares :

- ▶ la 4<sup>e</sup> édition du « Collèges en musique » du 15 au 20 juin, une manifestation s'inscrivant dans le cadre du programme d'action « Partager la Culture » mise en place par la Collectivité ;
- ▶ la 6<sup>e</sup> édition du concours de « Slam et Danses urbaines » le 23 juin, un événement reconnu et plébiscité par les jeunes, organisé au Têat de Champ Fleuri.
- ▶ « **3 jours avec Schubert** » au Musée Léon Dierx les 19, 20 et 21 juin en partenariat avec le Conservatoire à Rayonnement Régional **Conférences, expositions, concerts, Schubertiades avec les musiciens de l'ORR et la participation des élèves du CRR.**





Pour la 34<sup>e</sup> édition de la Fête de la Musique, le Ministère de la Culture et de la Communication a choisi d'honorer d'avantage les valeurs d'ouverture aux différentes

cultures ainsi que celles de partage et de rassemblement en choisissant pour thème « Vivre ensemble la musique ».

## NOTES

**Du 15 au 23 juin, c'est à travers une programmation riche et variée axée sur la rencontre et le partage, que le Conseil Départemental célébrera la 34<sup>e</sup> édition de la Fête de la Musique, une invitation au voyage et à toutes les rencontres, un véritable retour aux sources à travers des personnes de tous âges autour d'un thème porteur et synonyme de liberté : la musique.**





4<sup>e</sup> édition des  
collèges en musique

# collèges

EN MUSIQUE DU 15 AU 20 JUIN

## NOTES

Cette opération, se fonde sur les orientations stratégiques du Conseil Départemental relatives à l'axe « partager la culture », se déclinant ici avec « partager la musique » en initiant des échanges entre artistes et élèves.

### Le collège est le miroir du quartier dans lequel il est installé

Pour qu'il s'intègre encore davantage dans ce quartier et que les liens soient renforcés, le Conseil Départemental a initié cette opération originale permettant dans le cadre de la semaine organisée autour de la Fête de la Musique, des échanges entre des collégiens et un artiste issu du quartier.

Sur la base du principe de libre adhésion, l'idée est de proposer à chaque établissement une rencontre avec un artiste issu du quartier du collège, afin d'avoir un échange concret et direct avec les jeunes sur son parcours, sa passion, son travail...

L'objectif visé est une « Rencontre avec la création », un atelier qui rentre dans un cadre éducatif mais qui sera suivi d'un échange musical à des fins de valorisation des productions.

**Participation de 15  
collèges à cette 4<sup>e</sup> édition  
(voir page 8)**

Afin de faciliter la mise en relation des établissements avec les artistes, un catalogue, construit sur la base d'un découpage géographique de l'offre, a été transmis aux participants par la Direction de la Culture de la Collectivité départementale. Les enseignants y ont sélectionné l'artiste intervenant.

L'idée repose sur la mise en valeur de la diversité des artistes et parcours, la pluralité des genres et des générations, mais également des formats.



## 4<sup>e</sup> édition des collèges en musique

## NOTES

### **PARTICIPATION EXCEPTIONNELLE DE FIRMIN VIRY**

L'artiste réunionnais, qui fête cette année ses 65 ans de carrière musicale, a souhaité s'associer à cette manifestation et partager avec les collégiens la tradition musicale réunionnaise. Il sera ainsi présent dans 4 collèges les 15/16/18 et 19 juin (cf. page 7)  
C'est un immense honneur pour les collégiens de pouvoir chanter, échanger avec cet artiste, une des figures emblématiques du Maloya de l'île, dont la carrière est marquée par plusieurs distinctions nationales.

### **La Direction de l'Éducation**

Dans le domaine de l'Éducation, l'on connaît les compétences obligatoires du Conseil Départemental. Toutefois, la Collectivité a choisi d'aller au-delà de ses prérogatives en accompagnant le collégien dans son accomplissement et son épanouissement. La Direction de l'Éducation met ainsi en place chaque année un programme d'actions facultatives qui connaît l'adhésion d'un nombre toujours plus grand d'enseignants.

Dans cette offre éducative, on y trouve des actions qui appartiennent au monde de l'éducation mais aussi un accompagnement dans les domaines de l'environnement ou de la culture. « Collèges en musique » appartient à ce dernier.

### **Diminuer la fracture culturelle et s'ouvrir sur les quartiers**

Porté par les Directions de l'Éducation et de la Culture, ce partage de la musique joue la carte de la proximité et de l'échange et permettra durant une semaine, aux collèges de s'ouvrir sur leurs quartiers. Emmenés par un artiste du quartier, on peut attendre des collégiens qu'ils fédèrent autour d'une chanson ou d'une mélodie, grâce à la mise en place d'ateliers de pratique et d'échanges. Contribuer à la diminution de la fracture culturelle au sein de la société réunionnaise, proposer une offre spécifique à certaines populations en particulier le jeune public dont la formation mérite d'intégrer une sensibilisation aux arts et à la culture, tels sont les objectifs du Conseil Départemental à travers cette opération.

### **Les artistes présents cette année**

TI RAT • KABARMARMAY • JIM FORTUNÉ • TANIA BORISTHÈNE • SAODAJ • TEDDY  
GANGAMA



4<sup>e</sup> édition des  
collèges en musique

# prestations

DE FIRMIN VIRY

## NOTES



# FIRMIN VIRY

### L'homme et son combat

M. Abufera et Melle Viry Anne-Marie ont eu huit enfants dont le quatrième Firmin Viry est né à Ligne Paradis, le 11 mars 1935. Elevé en grande partie par sa grand-mère, il fréquente très peu l'école, étant dès l'âge de 11 ans confronté à l'apprentissage des travaux des champs. Travailleur agricole au service du Sénateur Léonus Bénard pendant 28 ans, il sera également de 1976-1998, ouvrier à la SITAR (société des tabacs à La Réunion). En 1984, il deviendra responsable d'exploitation agricole d'une propriété sucrière de 5 hectares. Très impliqué dans la sphère politique, luttant en faveur des droits des coupeurs de cannes, il sera de 1983 à 1989, le 7<sup>ème</sup> adjoint du Maire de Saint-Pierre, Elie Hoarau.

A 26 ans, Firmin se marie avec Marie-Céline Lagarrigue, dont le père est Henri dit « Baguette », grand moringuèr et joueur de maloya et les frères sont Yvrin et Simon (Gramoun Dada). Ils eurent ensemble 6 enfants (Daisy, Mylène, Jacky, Annie-Claude, Pascaline et Jean-Guibert). Les familles Viry et Lagarrigue seront extrêmement liées par la musique. Après une expérience musicale en 1954 dans lorkès maloya, Firmin se consacrera

réellement au maloya en créant une troupe familiale avec M. Céline pour choriste.

De 1959 à 1976, Firmin qualifie sa pratique musicale de clandestine car le maloya se déroulait essentiellement à travers le rituel du culte des ancêtres, et de façon festive en misouk. Un décret départemental régissait l'organisation de ces rassemblements festifs maintenant nommés kabar. Firmin comme d'autres joueurs de maloya se sont exposés à une réprimande gouvernementale exercée à partir des années 1960, dans les boums du samedi soir qui se transformaient à partir de 23h en kabar.

En 1976, l'enregistrement du disque 33 tours « Le maloya » représente la première production vinyle réunionnaise entièrement consacrée au maloya, genre traditionnel et revendicatif, produit par le Parti Communiste Réunionnais. Firmin Viry participe pleinement à la revitalisation musicale du maloya, et à l'émergence de troupes (La Résistance du Sud, Fondbac, Foyer du Cœur Saignant, Roséda, Troupe Lélé...).



## 4<sup>e</sup> édition des collèges en musique

## NOTES

### Ses grandes scènes

A la retraite depuis 1998, Firmin assure toujours des représentations dans la zone de l'océan Indien, en métropole et à La Réunion. Tous les 20 décembre, il accueille chez lui des milliers de curieux pour son kabar de la Fêt Kaf à Ligne Paradis, l'occasion pour lui de perpétuer la tradition du maloya, dans son cadre familial et rural.

Ses plus grandes représentations :

- Festival Sakifo (2008)
- Festival de Musiques Métisses d'Angoulême
- Festival de Nosy Bé (2009)

Pour sa dernière tournée en 2014, il participe à la création Breizh Kabar, et défile avec la Kervrenn Alré et Saodaj' lors du Festival inter-celtique de Lorient.

### Une reconnaissance nationale marquée par plusieurs distinctions

- 1998 - Médaille Mahatma Gandhi des Droits de l'Homme de l'UNESCO remise par le secrétaire général de l'ONU
- Médaille de Chevalier de l'Ordre National du Mérite remise par le Président Jacques Chirac

2005 - Récompensé par la MCUR pour le titre de *Zarboutan Nout Kiltir*

2014 - Médaille de La Légion d'Honneur

### Sa discographie

- 45 Tours « A nous même dansère maloya », « Mon coy lou » - Jackman
- 33 Tours « Le maloya » - Ediroi (1976)
- 45 Tours « Tit Marie balta, Le roi dans le bois » Jackman
- 45 Tours « Ti crie a moin anin », « Dimanche grand matin » - Issa
- Casette « Sa maloya » (1990)
- CD « Ti Mardé » - Label Indigo (1998)
- CD « Maloya » - Ocora (1999)
- CD « Maloya » réédition du 33 Tours - MCUR
- CD « Mémoir in pèp » - Best Maloya (2006)

- Un film documentaire « Firmin Viry, sur la route du maloya marron » - Luc Bongrand (2004)

## Prestations de Firmin Viry

SECTEUR	DATE	COLLÈGE	ARTISTE	HEURE
Est	15/06/15	Hubert Delisle (Saint-Benoît)	Ti Rat	10h-11h
Nord	16/06/15	Adrien Cerneau (Sante-Marie)	Ti Rat	10h-11h
Sud	18/06/15	Joseph Suacot (Petite-Ile)	Jim Fortuné	10h
Sud	19/06/15	Terre-Sainte (Saint-Pierre)	Jim Fortuné	10h-11h30



4<sup>e</sup> édition des  
collèges en musique

# nos collèges

EN MUSIQUE

	COLLÈGE	RÉFÉRENT	ARTISTE	DATE ET HEURE
<b>NORD</b>	ADRIEN CERNEAU	Mme Faure	Ti Rat	Mardi 16 / 9h-11h
	JULES REYDELLET	Mme Lamainiere	Kabarmarmay	Mercredi 17 / 8h-11h30
	MONTGAILLARD	M. Bazin	Kabarmarmay	Mardi 16 / 14h
	LES DEUX CANONS	M. Ferreira	Kabarmarmay	Jeudi 18 / 13h-16h
<b>OUEST</b>	CELIMENE GAUDIEUX	Mme Hivin	Jim Fortuné + Tania	Mercredi 17 / 9h
	MARCEL GOULETTE	Mme Isambert	Tania Boristhène	Mardi 16 / 10h-11h30
<b>SUD</b>	LE DIMITILE	Mme Rotman	Saodaj	Jeudi 18 / 14h30-16h15
	AIME CESAIRE	M. Meux	Saodaj	Lundi 15 et jeudi 18 / 14h
	LIGNE DES BAMBOUS	M. Alletto	Jim Fortuné	Lundi 15 / 14h
	TERRE SAINTE	Mme Charlot	Jim Fortuné	Vendredi 19 / 10h-11h30
	LA MARINE	M. Juzdzewski	Saodaj	Jeudi 18 / 14h
	ACHILLE GRONDIN	M. Benoît-Gonin	Saodaj	Vendredi 19 / 14h30
	JOSEPH SUACOT	M. Aissa	Jim Fortuné	Jeudi 18 / 10h
<b>EST</b>	HUBERT DELISLE	Mme Lebeau	Ti Rat	Lundi 15 / 8h-11h
	AMIRAL BOUVET	Mme Bègue	Teddy Gangama	Vendredi 19 / 9h-12h





## 4<sup>e</sup> édition des collèges en musique

## NOTES



## TANIA BORISTHÈNE



## JIM FORTUNÉ

Jim Fortuné aime à nous montrer du pays au travers de ses chansons créoles. Balade ou pas de course, il n'hésite pas à se laisser porter vers les couleurs de l'océan Indien : Salegy, Séga mauricien ou seychellois...

Il dit ne pas se prendre au sérieux, mais ses textes pleins de légèreté et d'humour entraînent le public dans son univers tendre, empreint parfois de mélancolie.

Son univers, celui du grand air, des cirques, des montagnes et des cavales sent bon la marche, les copains et l'amitié. L'amour aussi, absolu et impossible, ne cesse de pointer son nez le long des chansons.

Inventeur du « Sambaloya », ancien membre des College Brothers, il prépare cette année l'enregistrement de son premier album. Avec sa voix rieuse et aérienne, son jeu de guitare sans pareil, Jim Fortuné est une véritable figure du paysage musical réunionnais.

Bercée dès son plus jeune âge à travers différents sons et rythmes musicaux, Tania Boristhène, originaire de la Saline les Hauts, accompagne dès l'âge de 16 ans, plusieurs artistes et groupes tels que : Davy Sicard – Ziskakan – Baster – Meddy Gerville – Iza – Sabouk... et bien d'autres en tant que chanteuse choriste percussionniste.

Elle prêtera sa voix à une quinzaine d'albums et participera à plusieurs concerts sur diverses scènes réunionnaises, et à plusieurs tournées musicales nationales et internationales.

Agréée à la Direction Des Affaires Culturelles, elle enseigne le chant la danse africaine et traditionnelle à l'Université de La Réunion, dans diverses municipalités et associations et au Conservatoire Régional de La Réunion.

Aujourd'hui riche de ces expériences, la chanteuse se lance en solo et souhaite réaliser son projet d'album.



## 4<sup>e</sup> édition des collèges en musique

## NOTES



## TEDDY GANGAMA



## KABAR' MARMAY

Après le succès des deux livres musicaux Segas et Maloya qu'il a édités en 2013 (ZéBuLO Editions), Bruno GABA, également musicien reconnu par sa bibasse (contrebasse péi qu'il fabrique à partir d'un bidon), a monté ce Bal Sega Maloya pour répondre aux nombreuses sollicitations des écoles maternelles de La Réunion.

Il s'est entouré de quatre musiciens et chanteurs talentueux avec qui il partage l'aventure :

(Jean-Denis Marguerite, Pascal Futol, Georges Razafintsotra et Arno Bazin) pour proposer aux jeunes enfants un medley de 40 minutes des chansons traditionnelles réunionnaises (la rosée tombée, mon mari pêcheur, dodo sya, Antonia...) dans une orchestration variée mettant en jeu de nombreux instruments traditionnels de l'Océan Indien : kayamb, bob, rouler, valiha, kabosse, accordéon...

Teddy Lafare-Gangama est connu dans son île pour son engagement dans la valorisation de la langue et de la culture réunionnaise. Il parcourt les scènes avec des projets d'écriture allant du conte au théâtre en passant par la poésie.

Le fonnkézèr joue, jongle et joute avec les mots. Ses textes questionnent son identité à la fois complexe et multiple, tandis que sa musique sur fond de rythmes soul et funk, s'inspire du maloya contemporain.

Après son premier CD en 2012, une résidence soutenue par La Fabrik, L'éspas Leconte de Lisle et le Palaxa aboutit à un spectacle qui tourne jusqu'à fin 2013. En 2015, l'artiste prépare un nouveau spectacle avec des compositions originales qui figureront sur son prochain album.

<https://www.youtube.com/watch?v=2F6FT49yn7I>



## 4<sup>e</sup> édition des collèges en musique

## NOTES



### TI'RAT



### SAODAJ'

Saodaj' se forme en 2011 autour de Marie Lanfroy. Les concerts suivent à La Réunion et en métropole, ponctués par plusieurs résidences. Une création peaufinée, mûrie au fil des représentations, qui donne corps au spectacle «Maloya Nomade» présenté en 2015.

Le groupe poursuit un travail de création entamé en 2012 avec Firmin Viry et la Kevrenn Alré. : le projet Breizh Kabar, rencontre entre maloya et musique traditionnelle bretonne, présenté pour la première fois en novembre 2013 à La Réunion. Le spectacle, plébiscité, fait l'objet de deux tournées sur les festivals bretons (été 2014 dt 2015), notamment au Festival Interceltique de Lorient.

Le groupe signe la BO du court-métrage Vocation réalisé par Arno Ximénès (production La Coupure), sorti en salle en octobre 2014.

[www.saodaj.com](http://www.saodaj.com)

Issu d'une famille de musiciens, un grand-père violoniste et joueur de banjo, une grand-mère chanteuse, une mère joueuse de « jazz » (au sens créole du terme), j'ai grandi enrichi de ces pratiques qui animaient les mariages et événements importants aux alentours de Ste Anne et St Benoît, dans l'Est profond de notre île.

Elève de Zélindor, la culture maloya fait partie intégrante de sa personnalité, étant de fait percussionniste et en particulier joueur de rouler.

Il a même suivi deux années durant le naissant cursus de musiques réunionnaises dispensé au Conservatoire National de Région (années 1994-1995 et 1995-1996), avec M. Eric Sida-Chetty. Il y a aussi cotoyé Mme Gaëlle Beauperin, professeur d'alto qui interviendra sur un de ses albums.

Tous deux lui accorderont l'honneur d'intervenir dans certains de ses concerts, en particulier au théâtre de St Gilles ou encore à la ravine St Leu.

Ses choix artistiques, dans un questionnement identitaire et historique, l'ont amené à oeuvrer dans le reggae.

TI RAT est programmé sur le IOMMA 2015, ainsi que dans un des plus gros festival reggae européen, le REGGAE SUN SKA 2015.

[www.rougereggae.com](http://www.rougereggae.com)

<https://www.facebook.com/rougereggae>



DÉPARTEMENT  
DE LA  
**Réunion**

*Le Département aux côtés des Réunionnais*

## **INFORMATIONS**

DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION  
Hôtel du Département  
2, rue de la Source  
97488 Saint-Denis Cedex  
Tél. : 02 62 90 30 30 • Fax : 02 62 90 39 99  
[www.cg974.fr](http://www.cg974.fr)